

de tout son cœur. Mais il voulait d'abord les remercier. Ces cinquante ans écoulés représentent bien des grâces et bien des actes de vertu et de dévouement. Il n'est qu'à juste d'en remercier, après Dieu, celles qui ont reçu les unes et accompli les autres.

Monseigneur voulut aussi remercier les Messieurs de Saint-Sulpice — à qui Montréal doit tant ! — de ce qu'ils ont fait pour les Petites-Filles-de-Saint-Joseph. C'est Saint-Sulpice qui les a fondées, protégées, consolées. Sans Saint-Sulpice, elles n'existeraient pas ou elles n'existeraient plus. Encore tout récemment un don généreux de ces Messieurs prouvait tout l'intérêt que le Séminaire porte à l'œuvre.

Sa Grandeur se réjouit de la présence à ces fêtes des élèves du grand-séminaire. Ils sont ici, non seulement pour répondre à une invitation et pour " nous donner cette mélodie grégorienne qu'ils exécutent d'une manière parfaite ", mais encore pour faire acte de gratitude et de reconnaissance. Car, eux et leurs prédécesseurs, ils doivent beaucoup aux Petites-Filles-de-Saint-Joseph.

Aux dévouées religieuses qui ont revêtu les missionnaires et habillé souvent les séminaristes pauvres, Monseigneur applique, en les modifiant avec un aimable à-propos, les paroles que les Écritures annoncent pour le jugement suprême : " Venez les bénies de mon Père ; j'étais pauvre et sans vêtements ; vous m'en avez donné ; vous m'en avez donné que vous aviez façonnés de vos mains ! "

" Pour nous tous, évêques et prêtres, termine Monseigneur, vous avez été, mes filles, de charitables bienfaitrices et de pieuses orantes. Restez ce que vous avez été : pauvres, chastes, obéissantes et surtout humbles toujours, comme on l'était à Nazareth, afin que, dans les jours sans fin de l'éternité, comme aujourd'hui ici-bas, se réalise pour vous la parole du texte sacré : *Et exultavit humiles*, et Dieu a exalté les humbles. "

Enfin, Mgr l'archevêque donna à tous la bénédiction solennelle, et annonça qu'en outre il avait le bonheur de communiquer aux chères jubilaires une bénédiction spéciale du Souverain-Pontife, qu'un cablogramme du cardinal Merry del Val apportait la veille à l'archevêché ; puis, la messe pontificale se continua, pieuse et belle, dans la majesté des rites saints.

* * *

A midi, il y eut banquet, pour le clergé, au presbytère de Saint-Jacques. Dans la soirée, il y eut bénédiction du Saint-Sacrement à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes. M. La-Belle, p. s. s., directeur du Collège de Montréal, présida cette cérémonie, pendant laquelle les élèves du même collège, spécialement invités, firent les frais de la musique et du chant.